



Déclaration CDEN 33 du 04 décembre 2019

Monsieur le Vice Président,
Monsieur le Directeur Académique
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Alors que cette instance est spécifique à l'Éducation Nationale, nous nous permettons cependant, dans le contexte complexe de la réforme des retraites, de rappeler le positionnement de l'UNSA Education. Faute d'engagement suffisant et de premières mesures concrètes de revalorisations, l'UNSA Éducation appelle à la grève ce jeudi 5 décembre. L'UNSA Éducation ne s'oppose pas par principe à la mise en place du système universel de retraites. En revanche, elle demande au gouvernement de donner les garanties et les signes concrets suffisants qui feront que cette réforme, que nous ne demandons pas, ne pénalise pas nos collègues. Il faut donner confiance en la pérennité et la justice de notre système de retraite. Pour cela il faut donner des preuves et faire en sorte que personne ne se vive comme puni par ce changement. Si la revalorisation des personnels enseignants et de recherche est clairement identifiée comme une nécessité au risque d'une baisse très importante des pensions, il faut aujourd'hui qu'elle se traduise concrètement et rapidement sans demandes de contreparties et d'accroissement d'une charge de travail déjà importante. Le gouvernement a décidé d'enjamber le 5 décembre. Après cette date, nous regarderons avec attention quelles seront ses réponses. La balle est dans son camp. Il peut faire le choix d'assurer des transitions longues et d'éviter de fabriquer des punis de la réforme par une application précipitée ou brutale. S'il fait le choix inverse, l'UNSA saura hausser le ton pour faire connaître son opposition. Mécontenter des corps intermédiaires comme les syndicats, sans doute que tout gouvernement peut s'estimer en droit ou en capacité de le faire. En revanche, mécontenter les individus et ne plus être en capacité de faire partager les réformes que l'on juge nécessaire c'est beaucoup plus grave et dangereux pour la société toute entière.

« Un pays qui a confiance en son avenir investit massivement dans son École. Cette année encore, la Nation se donne les moyens de faire de l'École un levier de réussite pour tous les élèves en augmentant le budget du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse d'un milliard d'euros » ainsi s'exprime le ministre Blanquer pour présenter le projet de loi de finances 2020 pour l'Éducation nationale. La promesse de renforcement de la qualité de l'École sur tout le territoire était déjà présente dans le budget 2019. Ce CDEN bilan de rentrée, tardif, est l'occasion de constater si la seule annonce d'une augmentation budgétaire suffit pour répondre à l'ambition affichée « visant à l'élévation générale du niveau de tous les élèves et à la justice sociale ».

Le 1^{er} degré, cible prioritaire des efforts budgétaires, affiche effectivement en Gironde une légère diminution du taux d'encadrement dans tous les segments, et pourtant il reste encore autant d'écoles que l'an passé avec des effectifs moyens supérieurs à 28 élèves par classe. Ces écoles sont certes en segment 3, cependant, l'Unsa Education tient à le rappeler, une grande majorité de la difficulté scolaire est répartie dans les 643 écoles du segment 3 qui ne bénéficient d'aucune mesure de soutien, avec un taux d'encadrement moyen proche de 25. Nous constatons même que 3 écoles avec ULIS ont des effectifs moyens supérieurs à 27 élèves, et 15% des écoles avec ULIS ont des effectifs supérieurs à 26 avant inclusion. Quant à la mise en œuvre de la mesure phare du dédoublement en éducation prioritaire, nous constatons que dans certaines écoles concernées, les effectifs des autres niveaux dépassent les 25 élèves par classe. La courte amélioration du taux d'encadrement s'inscrit dans une logique de redéploiement et cache donc des réalités de terrain qui minorent les annonces du ministre.

Dans le 2nd degré, la Gironde connaît, rentrée après rentrée, une certaine constance dans le domaine de la démographie scolaire. Ainsi, en septembre 2019, notre département a accueilli près de 1500 nouveaux élèves. Contrairement à toute attente, une logique budgétaire de restriction a prévalu. Ainsi, dans les collèges girondins, pour 1327 élèves en plus, il y a 28 postes enseignants en moins. Ainsi, dans les lycées girondins, pour 411 élèves de plus, 11 postes sont supprimés, dans les lycées professionnels pour 24 élèves de plus, ce sont 2 postes supprimés. La logique de notre ministre Blanquer est implacable, pour faire réussir nos élèves, dédoublons les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire en procédant au dépouillage des moyens accordés au second degré. Un vrai tour de passe-passe mais l'illusion ne passe pas, les ficelles sont bien trop grosses.

Le constat de rentrée est donc celui-ci : alors que la collectivité se prépare activement depuis plusieurs années à la forte croissance démographique que connaissent les collèges, notre ministre prétend faire mieux pour la difficulté scolaire, faire mieux pour l'inclusion scolaire en augmentant les effectifs dans les collèges. Tous les collèges du département sont concernés.

Concernant les lycées et lycées professionnels, eux aussi impactés, la comparaison d'effectifs y est plus difficile compte tenu de la mise en place au pas de charge des réformes du lycée, de la voie professionnelle et de l'apprentissage.

Au-delà de l'éternel débat sur les chiffres des taux d'encadrement, des arguments que l'on ne manquera pas de nous servir sur les « effets de structures », ou la sociologie favorisée des établissements qui peuvent accueillir des plus gros effectifs, l'UNSA Education choisit d'illustrer ses propos de quelques cas concrets.

- Le collège Paul Esquinance, affiche un E/D à 27.18 élèves. Dans le détail, tous les efforts se sont portés sur l'accueil des élèves de 6^e accueillis avec 6 divisions à 24 élèves. En revanche, en

5^e et 4^e les effectifs montent à 28 et à 30.4 en 3^e. En pratique, ici comme dans d'autres établissements, des inscriptions en 3^e ont été refusées et les 9 élèves de 3^e d'ULIS sont inclus en classe de 4^e. Les professeurs de 3^e préparent les élèves au brevet dans des classes de 30 à 31 élèves. Pouvons-nous imaginer qu'il n'y a pas de difficulté scolaire à La Réole pour offrir de telles conditions d'apprentissages à ces élèves ?

- Au lycée Brémontier, de Bordeaux, le non financement inexplicé dans la DGH de l'option danse pour laquelle pourtant, la DRAC s'est engagée financièrement, a occasionné la disparition de dédoublements en première et terminale, et des élèves redoublants en BTS GPME ont été rejetés. Nous avons soulevé cette situation au CTSD et n'avons pas eu de réponse alors. L'ouverture de la cinquième seconde le 19 juillet a mis à mal toute l'organisation et l'équilibre de la répartition des moyens notamment en renforçant le recours disproportionné aux HSA et aux contractuels.

D'autant que les lycées sont confrontés à la complexité de la mise en place de la réforme du bac, avec une circulaire ministérielle parue très tardivement. En plus de la difficulté à organiser les emplois du temps, beaucoup de questions d'ordre pratique ont surgi. Par exemple, la notion de classe n'existe plus puisque les élèves ne se retrouvent en groupe classe une dizaine d'heures par semaine, 30 à 50 professeurs peuvent intervenir dans le même groupe classe, comment dès lors vont être organisés les conseils de classe ? Au cœur de la réforme, la mise en place des E3C, soulève de vives interrogations sur les modalités pratiques que prendront ces épreuves. De la gestion de l'anonymat à la dématérialisation des copies, de la rémunération concrète des correcteurs à l'accès aux bases de données nationales de sujets, les choses sont loin d'être claires pour tous ceux qui auront début janvier à le mettre en œuvre. Toutes ces incertitudes, ces tâtonnements sont sources de sueurs froides pour les proviseurs et les équipes enseignantes, et d'inquiétudes pour les élèves et leurs familles. L'UNSA Education déplore que l'ensemble des personnels ne soient pas informés suffisamment en amont et craint sérieusement de la possibilité réelle qu'auront tous les lycées à organiser des épreuves début janvier.

Dans les lycées professionnels, la réforme de la voie professionnelle a bien les effets redoutés et dénoncés par l'UNSA Education, et une soixantaine de CFA privés ont vu le jour en nouvelle Aquitaine.....

Alors, si le projet de budget 2020 de l'enseignement scolaire prévoit une augmentation de plus d'un milliard d'euros, l'Unsa Education y voit le décalage entre les ambitions affichées et les actes. Comme l'an passé, les priorités de limitation des effectifs dans le premier degré voulue par le président de la République ne sont pas financées. Plus exactement, c'est la logique du redéploiement du 2nd degré vers le 1^{er} degré qui est à nouveau mobilisée par le Gouvernement. Ce redéploiement va encore dégrader les conditions de travail et d'enseignement dans ce

contexte de hausse démographique globale et de réformes des lycées. Par ailleurs, l'absence de créations d'emploi de psychologues de l'Education nationale est également un mauvais signal alors que les besoins sont criants.

Pourtant, les résultats PISA 2018 publiés ce 3 décembre montrent que les inégalités sont toujours au cœur de notre école et que notre école a plus que jamais besoin de politiques éducatives stables, centrées sur l'amélioration des résultats des élèves les plus socialement défavorisés. Ce que nous montre la comparaison entre les pays de l'OCDE, c'est que l'amélioration des résultats en difficulté ne passe pas par des mantras (la syllabique c'est automatique, les classes dédoublées 100% de réussite obligatoire, le niveau remonte, les évaluations nationales c'est fantastique...) mais par une formation professionnelle de haut niveau et des conditions d'enseignement plus favorables. Même s'il est très illusoire de penser que les changements de programmes auraient des effets significatifs et immédiats, précisons que les élèves évalués dans PISA 2018 sont entrés à l'école primaire avec la mise en place des programmes de 2008 et n'ont connu la réforme du collège 2016 qu'en 3ème. Ce que PISA nous montre avant tout c'est qu'il n'y a pas d'évolution significative des résultats à attendre d'une politique qui change les rythmes, les programmes, donne des recommandations, modifie la formation des enseignants... très rapidement sans attendre que la mesure précédente ait eu la chance de produire des effets. L'UNSA Éducation défend une école qui permette la réussite de tous les élèves et revendique, dès la prochaine rentrée, qu'il n'y ait aucune classe à plus de 25 élèves, 20 en éducation prioritaire et dans les classes rurales à cours multiples. Une école digne de confiance pour accueillir tous ses élèves dans les meilleures conditions, sans que le budget soit un frein car l'éducation n'est pas un rendement commercial mais un investissement pour l'avenir. Nos élèves méritent des conditions d'apprentissage de qualité où qu'ils se trouvent sur notre territoire. Cela passe par des lignes politiques qui ne s'inspirent pas exclusivement du libéralisme. Cela passe également par la reconnaissance et le soutien des actions au quotidien des personnels des écoles, des collèges et des lycées.

Cette rentrée s'est effectuée sous l'angle prioritaire de l'école inclusive ... le grand raté de la rentrée. Sans moyens supplémentaires, la mise en place des PIAL s'est avérée brutale et déstabilisante. En Gironde, plus que dans les 4 autres départements de l'académie, le manque d'anticipation, le manque de directives claires et les injonctions contradictoires ont mis tous les personnels (agents administratifs des établissements et de la DSDEN, chefs d'établissement, directeurs d'école, IEN, AESH) en tension. L'ambition de placer la proximité et la réactivité au cœur de l'organisation de l'accompagnement n'a pas été au rendez-vous et a aggravé les problématiques rencontrées à chaque rentrée : plus de 200 élèves en attente d'accompagnants jusqu'en novembre, combien encore aujourd'hui, avec en parallèle, des AESH en attente de complément d'affectation sur leurs 20h ; et ce malgré la surmobilisation à tous les niveaux des

personnels confrontés aux difficultés au quotidien pour que l'inclusion soit une réussite. « Les enfants n'attendraient plus leurs AESH mais ce serait le contraire », la projection idyllique décrite par notre Ministre ne s'est pas réalisée, et tous les personnels ont dû réaliser des efforts au-delà de leurs simples obligations de service et au détriment de leur qualité de vie au travail, les choses auraient été sinon pires ! La mise en place du service mutualisé académique s'est avérée très problématique. Les AESH en poste n'ont toujours pas tous reçu leur contrat de travail, plus de 3 mois après leur prise de poste, les mettant en difficulté puisqu'ils n'ont pas accès à des informations liées à leur temps de travail, qui leur sont réclamées par ailleurs pour des compléments de rémunération. Il a fallu renforcer les équipes du lycée Montesquieu pour qu'ils puissent être effectivement payés, et trop de situations sont restées en souffrance pour des personnels qui vivent avec des conditions économiques délicates les maintenant dans une précarité sans précédent, malgré la volonté de la rectrice cde soutenir par des mesures d'action sociale d'urgence.

Pour conclure, une grave question demeure sans réponse satisfaisante jusqu'à présent, celles des risques professionnels encourus par nos collègues qui peuvent être sources de conséquences fatales. Le suicide d'une collègue directrice d'école de Pantin en Seine-Saint-Denis a rappelé à toute la société que les enseignants sont des femmes et des hommes mobilisés au quotidien pour la réussite de leurs élèves et exposés à une pression permanente. Les tensions sont multiples et s'accumulent parfois jusqu'à l'insupportable. L'UNSA Education exige qu'un chantier portant sur les conditions d'exercices de nos métiers à l'Éducation Nationale soit ouvert en urgence afin d'obtenir des mesures concrètes d'amélioration de nos conditions de travail. Afin de conduire à bien cet indispensable chantier, il est impératif qu'une vigilance extrême soit apportée localement aux signalements en matière de souffrances au travail. Il ne suffit pas que la parole des personnels soit entendue, il faut également que des solutions opérantes soient mise en œuvre. Pour l'Unsa Education, là où il n'est parfois plus possible de guérir, il est d'une impérieuse nécessité de prévenir. Il est de notre devoir à tous de nous en souvenir. Rien ne peut se faire sans les personnels, rien ne doit se faire contre les personnels.

Les élus UNSA Education
Cédrine SANCIER
Vincent Fauvel